

LES RÈGLES DU MATH CLUB

I23 - Mathématiques pour l'Informatique

1ÈRE RÈGLE DU MATH CLUB

Lisez attentivement ce document. Plus généralement, prenez le temps de lire les documents, sujets, énoncés, etc. qui vous sont fournis. Souvent les réponses aux questions que vous vous posez sont sous vos yeux.

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Si votre situation personnelle complique ou met en péril votre scolarité, informez nous afin que nous puissions en tenir compte dans la mesure du possible. Si vous ne souhaitez pas informer l'équipe enseignante de vos difficultés, vous pouvez également contacter le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS au bâtiment EVE).

COMMUNICATION AVEC LES ENSEIGNANTS ET LE SECRÉTARIAT

Des informations importantes vous sont communiquées sur votre courriel universitaire, vous devez le consulter régulièrement. Réciproquement, vos requêtes ou questions ne seront traitées que **durant les horaires de bureau** (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h). Le personnel de l'université dispose lui aussi de ses soirées et de ses week-ends.

- *Responsable du I23* : M. Jean-Pierre ZANOTTI.
jean-pierre.zanotti@univ-tln.fr [04.83.16.66.50]
- *Secrétariat pédagogique* : Mme Laurence CHUFFART.
laurence.chuffart@univ-tln.fr [04.94.14.20.65]

Si vous devez nous envoyer un courriel, utilisez votre adresse universitaire et indiquez vos noms, prénoms et filière. Les adresses personnelles du type coolgirl83@yahoo.fr ou bogoss13@gmail.com ne nous informent aucunement sur l'identité de l'expéditeur et sont parfois considérées comme des spams.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de cet ECUE de 78 heures/étudiant.e sont répartis en :

- (1) 27 heures de cours (18 séances de 1h30)
- (2) 27 heures de travaux dirigés (18 séances de 1h30),
- (3) 24 heures de travaux pratiques (8 séances de 3h dont une de contrôle).

L'intégralité de cet enseignement (cours, planches de TD, sujets de TP) est disponible en ligne à l'adresse <http://zanotti.univ-tln.fr/MD/>.

Le cours a été conçu pour être lu et étudié *avant* les séances sur place pour privilégier les échanges sur les points délicats. Si l'on excepte la première séance de TD, toutes les planches d'exercices sont fournies avant les séances, vous *devez* les préparer avant d'y participer. Attendre passivement la correction des exercices ne vous préparera en aucune façon aux contrôles des connaissances.

Les chapitres *doivent* être étudiés avant les séances, les définitions et théorèmes *doivent* être appris et les TD et TP préparés. Dans le cas contraire, la probabilité de réussir cet ECUE est voisine de 0.

ASSIDUITÉ ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assiduité aux cours, aux travaux dirigés et aux travaux pratiques est indispensable. Si le règlement stipule que votre présence aux cours n'est pas obligatoire (elle l'est pour les TD/TP), n'en déduisez pas que ces derniers sont facultatifs, c'est l'héritage d'une époque révolue. Une absence éventuelle à un cours ne vous dispense pas de l'étudier, et en aucun cas ne saurait justifier vos manquements sous prétexte que vous n'étiez pas présent lorsque des informations, documents ou autres y ont été fournis.

Vous *devez* être à l'heure à vos cours/TD/TP et si vous savez que vous serez en retard à une séance exceptionnellement, avertissez l'enseignant *avant*. Il est normal que l'accès à un cours/TD/TP vous soit refusé car vous interrompez et perturbez la séance, *que vous soyez responsable ou non de ce retard*.

Les téléphones portables, ordinateurs, tablettes, etc. — sauf handicap particulier — sont interdits durant toutes les séances. Si l'utilisation du téléphone portable n'est pas acceptable dans une salle de divertissement, elle l'est encore moins dans une salle d'enseignement. Votre téléphone *doit* être éteint ou en mode silencieux et rangé dans votre sac.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les évaluations de première année en licence d'informatique sont désormais régies par le contrôle continu intégral, lisez soigneusement le règlement des études et en particulier les modalités de contrôle des connaissances.

Toute absence à un contrôle, quel qu'il soit, doit être justifiée à l'administration dans un délai maximum de 3 jours après la fin de la période d'absence, faute de quoi la note du contrôle est 0. En cas d'absence justifiée à un contrôle, l'une des deux possibilités suivantes sera mise en œuvre à l'appréciation de

l'enseignant et au cas par cas, sauf pour le contrôle terminal où l'épreuve de substitution est systématique :

- (1) L'épreuve de substitution vous est imposée par l'enseignant.
- (2) Sinon, vous pouvez la demander dans un délai maximum de 3 jours après la fin de la période d'absence, mais elle peut vous être refusée, auquel cas le contrôle manqué est neutralisé.

Notez que si épreuves de substitution il y a (sauf contrôle terminal), elles seront toutes organisées après la fin de tous les enseignements. L'absence à une épreuve de substitution est *toujours* sanctionnée par la note 0.

Le contrôle des connaissances est constitué de six QCM, d'un contrôle de TP sur la plateforme *Moodle* et d'un contrôle terminal sur feuille. Si l'on désigne par Q la moyenne des notes des différents QCM, P la note de TP, et T la note de contrôle terminal, alors la note finale F à cet ECUE est donnée par la formule :

$$F := \max\left\{\frac{1}{3}(Q + P + T), T\right\}.$$

NB. Les notes moyennes de la promotion 2021/2022 avec 108 étudiants présents à au moins un contrôle, étaient $Q = 7,1/20$, $P = 5,2/20$ et $T = 5,8/20$. Seuls 20 étudiants ont eu une note $F \geq 10$, la moyenne était de 5,50/20 mais de 6,86/20 pour les 78 étudiants qui ont participé à tous les contrôles.

Le contrôle terminal, qui balaie l'intégralité de ce qui a été étudié, programmation comprise, est plus difficile que les contrôles réalisés au fil de l'eau.

Parfois un QCM contient une erreur relevée par les étudiants. Il suffit de nous en faire part, elle est corrigée *a posteriori* et les contrôles sont réévalués pour tous les étudiants.

LE CONTRÔLE TERMINAL

Pour rédiger votre copie lors du contrôle terminal, il vous sera fourni :

- (1) Un sujet d'examen avec une partie en QCM.
- (2) Une feuille double avec entête.
- (3) Des intercalaires.
- (4) Des feuilles de brouillon.

Sur l'entête de votre copie, vous devrez inscrire vos **noms** et **prénoms**, votre **UFR** (Sciences et Techniques), votre **filière** (Licence d'informatique) votre **année** (1ère année), l'intitulé de l'ECUE (I23) ainsi qu'un **code** personnel à 3 chiffres qui vous sera fourni. Les sujets sont tous différents et une partie des réponses est à écrire directement sur votre sujet, le reste sur la feuille double

et éventuellement des intercalaires sur lesquels vous devrez noter le numéro de votre sujet pour qu'il corresponde bien à votre copie.

Une fois le contrôle terminé, il faudra glisser l'*intégralité* des feuilles du sujet, ainsi que les intercalaires utilisés dans la feuille double en indiquant sur celle-ci leur nombre ou 0 s'il n'y en a pas. Vous pourrez alors cacheter votre copie.

Je retirerai 1 point à votre note si l'une des consignes n'est pas respectée.

NB. Les enseignants ne sont pas tenus de corriger des copies qu'il faut *déchiffrer*. Les mots ou phrases illisibles, raturées, incohérentes, les programmes Python mal rédigés ne seront pas lus. Si vous vous trompez dans votre rédaction, délimitez la partie en question, barrez la et reprenez proprement plus loin.

Plus vous avancerez dans votre cursus, plus les contrôles feront appel à votre capacité à réinvestir vos connaissances dans des sujets qui n'ont pas été traités lors des séances de TD ou de TP. Il est donc parfaitement légitime que l'on vous interroge sur des sujets ou des problèmes que vous n'avez jamais rencontrés, c'est *précisément* l'objectif de la formation de licence en informatique.

DÉFINITIONS

Définition. Une *feuille* est une surface souple de faible épaisseur. Elle contient deux *faces* opposées appelées *pages*. La face qui contient le début d'un texte est appelée le *recto*, l'autre le *verso*. Une feuille contient donc 2 pages.

Définition. Une *feuille double* désigne deux feuilles superposées et solidarisées par un de leur bord, elle contient donc 4 pages.

Définition. Un *intercalaire* ou *feuille intercalaire* est une feuille destinée à être intercalée entre celles d'une feuille double.

Définition. Un *entête* (resp. *pied de page*) désigne les informations séparées du texte général et placées en haut (resp. en bas) d'une page.

Définition. Une *copie* désigne l'ensemble des feuilles qui permettent de rédiger ses réponses à une épreuve écrite.

Définition. On désigne par *cacheter* l'action qui consiste à fermer quelque chose, comme une enveloppe ou une copie d'examen.

PRÉNOM	NOM :	DATE :	SIGNATURE :
--------	-------	--------	-------------

.....
